



Journée Citoyenne

AIXE-SUR-VIENNE

Nouvelle édition
le 20 mai
2017

Journée Citoyenne

CETTE ANNÉE ENCORE, LES INSTANCES PARTICIPATIVES ONT DÉCIDÉ DE S'IMPLIQUER DANS LA JOURNÉE CITOYENNE !

Cet événement, d'envergure nationale, propose aux habitants d'une commune de se mobiliser bénévolement pour conduire un ou plusieurs chantiers (réparations, nettoyage, embellissements...) dans le but de participer à l'amélioration du cadre de vie. Cette démarche participative offre la possibilité à tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun autour de valeurs fortes de partage et de civisme, en

favorisant la communication et la convivialité. Les Comités de quartier préparent d'ores et déjà le programme de cette édition 2017 qui aura lieu le 20 mai. Si vous souhaitez participer à cet événement, vous pouvez vous inscrire à la Mairie qui servira de relais auprès des Comités de quartier : as-letullier@mairie-aixesurviennne.fr ou au 05 55 70 77 32.

Gestion du patrimoine immobilier

DANS LE CADRE DE SA DÉMARCHE AGENDA 21, LA COMMUNE A SOLlicitÉ LES SERVICES DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA HAUTE-VIENNE (DDT87) POUR UN ACCOMPAGNEMENT RELATIF À L'OPTIMISATION DE LA GESTION DE SON PATRIMOINE IMMOBILIER VIA UNE ANALYSE PATRIMONIALE CONCERNANT UN CERTAIN NOMBRE DE SES ÉQUIPEMENTS.

L'analyse portait sur trois axes principaux :

- une réflexion sur le potentiel d'exploitation des bâtiments actuellement non occupés,
- une optimisation de l'usage des bâtiments actuellement occupés de manière partielle,
- une analyse des consommations énergétiques pour les bâtiments les plus consommateurs.

Après une année d'accompagnement, la DDT87 a rendu son analyse et ses préconisations. Des pistes visant à optimiser les dépenses d'énergie

pour les bâtiments « gros consommateurs » tels que l'école élémentaire ou le Centre Culturel Jacques Prévert ont été émises, des orientations d'aménagements ou de cession pour certains biens communaux non occupés ont également été données...

Ainsi la halle de la gare, ou encore les bâtiments du secteur de la place des Horteils, ont bénéficié de l'expertise de la DDT87 au regard du potentiel d'exploitation ou de transformation des immeubles communaux.



Retour sur la réunion publique relative à l'éclairage public

DANS LE CADRE DE SON PROJET D'OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (CF. BULLETIN MUNICIPAL N°6 – NOVEMBRE 2016), LA COLLECTIVITÉ A INVITÉ LES AIXOIS À UNE RÉUNION PUBLIQUE, LE 31 JANVIER DERNIER, AFIN DE LEUR PRÉSENTER LA DÉMARCHE ENGAGÉE.

Plus de 70 personnes étaient présentes et les échanges ont permis de répondre aux interrogations des participants. En 2017, la Commune va investir **7180 €** pour une mise en œuvre à la fin du 1^{er} trimestre des coupures nocturnes et des abaissements de tension sur certains secteurs de la première phase de son programme qui, rappelez-le, s'étale sur **3 ans**. Cette démarche ambitieuse permettra à la Commune d'économiser plus de **60%** sur sa facture énergétique.

Label Ville Internet @@@

L'ASSOCIATION VILLES INTERNET REMET CHAQUE ANNÉE UN LABEL NATIONAL AUX COLLECTIVITÉS LOCALES QUI DÉVELOPPENT UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE LOCALE.

Pour cette édition 2017, la Commune d'Aixe-sur-Vienne conserve ses 3 arobases malgré une baisse sensible des villes labélisées. Au sein de la région Nouvelle-Aquitaine, Aixe-sur-Vienne fait partie des deux seules villes ayant obtenu le label 3 arobases.

Gage de qualité de la démarche, ce label vient reconnaître les efforts engagés par la Collectivité en faveur de l'accès au numérique pour tous. Son action est importante et se met en œuvre au quotidien par le biais d'actions phares auprès de différents publics. Citons quelques exemples

- le renouvellement du matériel et l'achat d'une imprimante 3D à l'Espace Public Numérique,
- l'acquisition d'équipements informatiques pour les écoles publiques,

- l'organisation d'ateliers périscolaires autour de la photo numérique et de la programmation / robotique,
- la création de formulaires en ligne sur le site Internet de la Collectivité,
- la dématérialisation en cours des échanges et des données, le déploiement progressif de logiciels libres, etc.

